 

Bonjour,

Vous êtes inscrits à l’action « Jardins d’écoles/Ecoles fleuries » pour l’année 2022/2023.

Elle est destinée à valoriser les activités de fleurissement et de jardinage liées à l’aménagement intérieur et extérieur des écoles (coin nature) en lien avec l’EEDD. Elles sont réalisées avec et par les élèves et en coopération avec les différents partenaires (DDEN, municipalités, parents d’élèves, jardins ouvriers et partagés…)

Ce projet se veut avant tout un projet d’apprentissages ancrés dans les programmes scolaires d’où les critères suivants :

* *Lien explicite avec les programmes :* Les activités doivent permettre l’acquisition de connaissances et de compétences dans les domaines artistique, scientifique, civique et social en lien avec le socle commun.
* *Valorisation et communication :* traces écrites, images, schémas et capacité des élèves à rendre compte de leur projet à l’oral.
* *Coopération et citoyenneté :* décisions prises en coopération et valorisation du travail en groupe, éveil à la conscience écologique

Retrouvez des pistes et ressources pédagogiques sur le padlet dédié :

<https://padlet.com/ad42/usyfpwqt7231>

ainsi que des témoignages et partages sur un second padlet :

<https://padlet.com/ad42/5m4ll2ika2lc>

***Echéancier de l’action 22/23 :***

* Inscription avant **le 30 septembre** auprès de l’OCCE
* Envoi régulier de newsletters et propositions d’actions: **Jardi’coop et actions périodiques** tout au long de l’année (pistes et ressources pédagogiques)
* Visite dans les écoles et/ou échanges (partages) entre écoles inscrites  **tout au long de l’année scolaire et en juin**